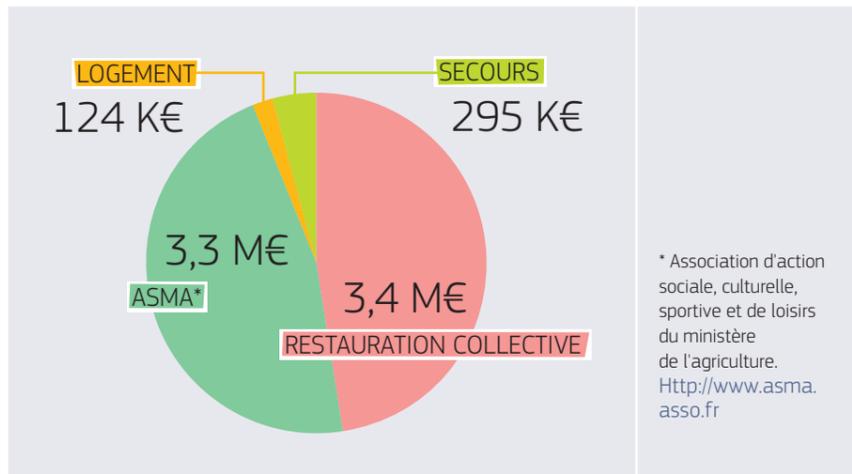


## L'action sociale



## L'action en faveur des agents handicapés

Dans le cadre du 4<sup>ème</sup> plan en faveur de l'emploi et de l'insertion des travailleurs en situation de handicap ou d'inaptitude, les dépenses annuelles aux aides techniques et humaines ont atteint 372 K€ en 2012, une hausse de 140 % depuis 2009.

Dans le cadre de la convention signée avec le Fonds d'insertion des personnes handicapées pour la Fonction publique (FIPHFP), les aides se répartissent principalement entre les items suivants : auxiliaires de vie professionnelle, accessibilité au poste, prothèses et orthèses, transports adaptés...

Le taux d'emploi légal 2012 est à 4,1 %, à mi-chemin entre l'objectif des 6 % et le taux d'emploi de la fonction publique d'État de 3,3 %. Le MAAF a été un des rares ministère à respecter l'objectif de recrutements 2012 fixé par le Premier ministre.

## Le dialogue social

Nombre de sièges par OS au Comité Technique Ministériel (CTM)

### FOCUS

CFDT	2
CFE-CGC-CFTC-SNIPSPV-FGAF	1
FO	3
FSU	5
SUD Rural Équipement - Solidaires	1
SYAC - CGT	1
UNSA	2
Total	15

Source : Circulaire SG/SRHN2011-1191 du 7 décembre 2011

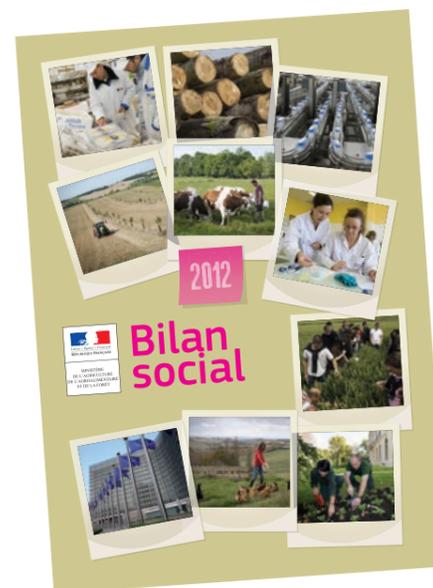
Les autres instances du dialogue social : CT AC (administration centrale) ; CTS réseau DRAAF/DRIAAF/DAAF ; CT Enseignement agricole DGER ; CT régionaux DRAAF ; CT régionaux enseignement agricole.

2012 a été l'année de la mise en place des instances de concertation renouvelées à la suite des consultations organisées à la fin de l'année 2011. La compétence des comités d'hygiène et de sécurité a été étendue aux conditions de travail (CHSCT). En outre, les premières commissions régionales d'information et de concertation (CRIC) se sont réunies, offrant ainsi un cadre d'échange pertinent au niveau régional sur les sujets communs aux DRAAF et aux DDI.

## Le bilan social : pour quoi faire ?

Comme chaque année, le bilan social 2012 présente une photographie de la communauté de travail du ministère, ainsi que les résultats des politiques des ressources humaines mises en oeuvre.

Présenté aux organisations syndicales à l'occasion du dernier comité technique ministériel de l'année, il délivre pour l'année précédente des informations statistiques portant, entre autres, sur le budget, les effectifs, la durée du travail, le dialogue social, la formation, les rémunérations et les retraites des agents de notre ministère. Depuis 2001, il est publié dans son intégralité sur l'intranet.



Téléchargez le **bilan social 2012** sur l'intranet national

Rubrique Infos pratiques RH > **Dialogue social**

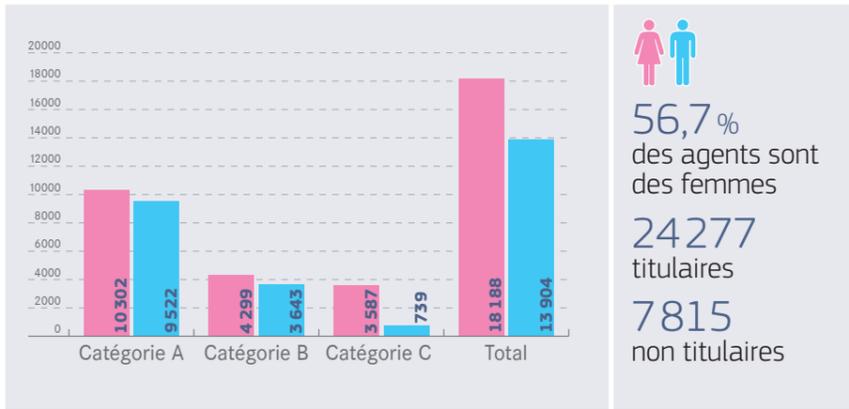
Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

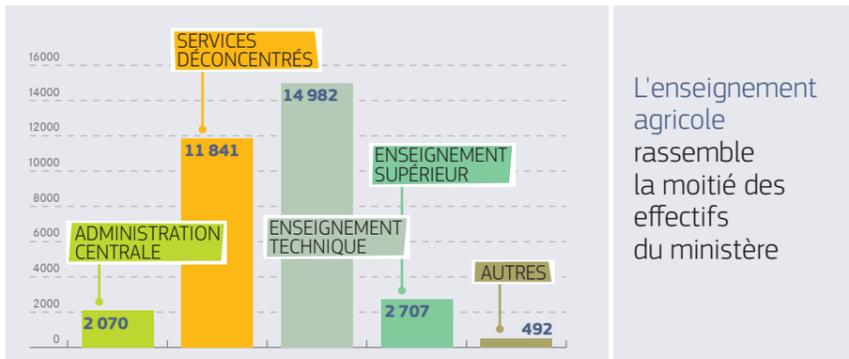
# Bilan social

## LES CHIFFRES-CLÉS

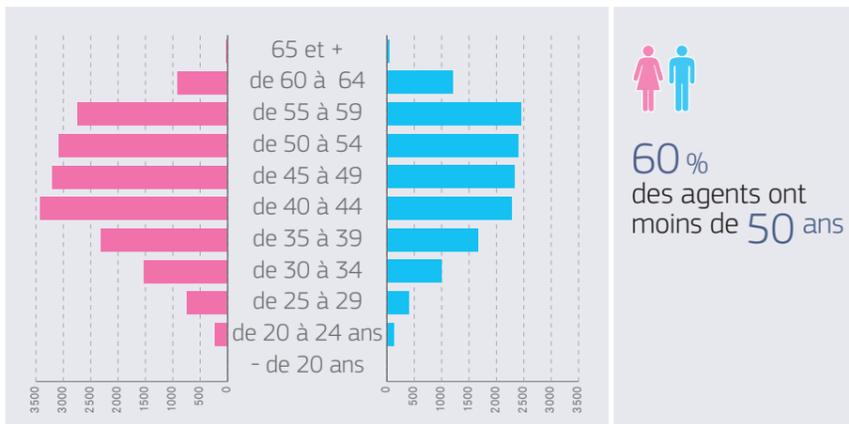
## Les effectifs du ministère



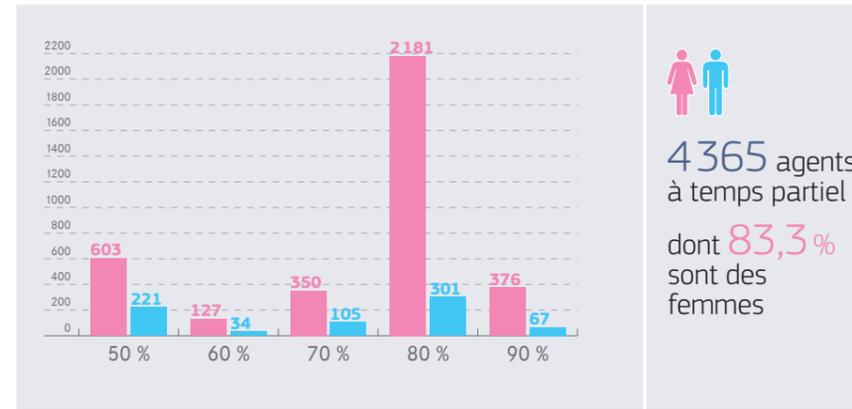
## La répartition par secteur d'activité



## 46 ans de moyenne d'âge



## Le temps de travail

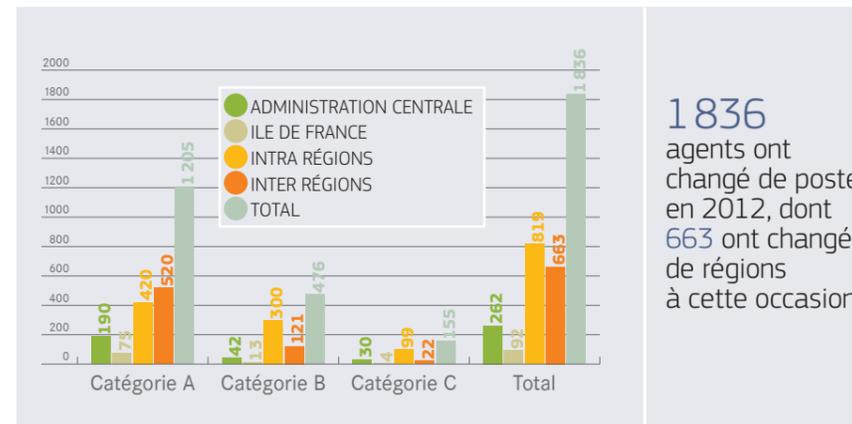


## Concours et examens professionnels

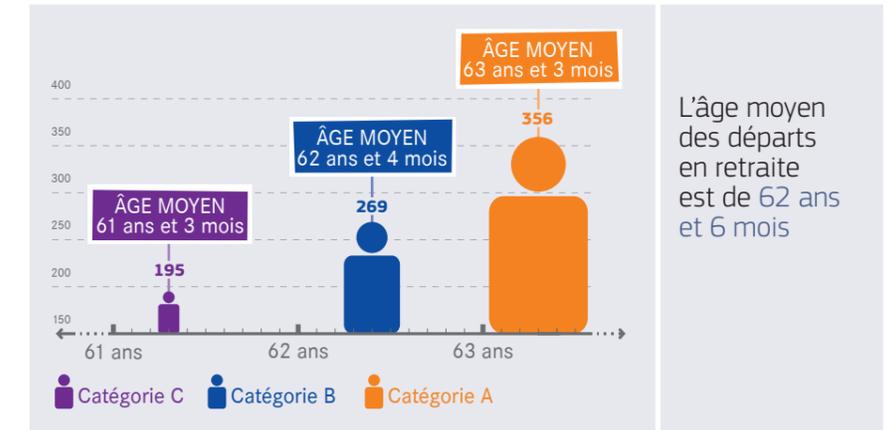
	Concours externe	Concours internes et examens professionnels	Total
A techniques	10	42	52
A Administratifs	6	7	13
B	0	23	23
C	0	0	0
Enseignants	61	6	67
Total	77	78	155



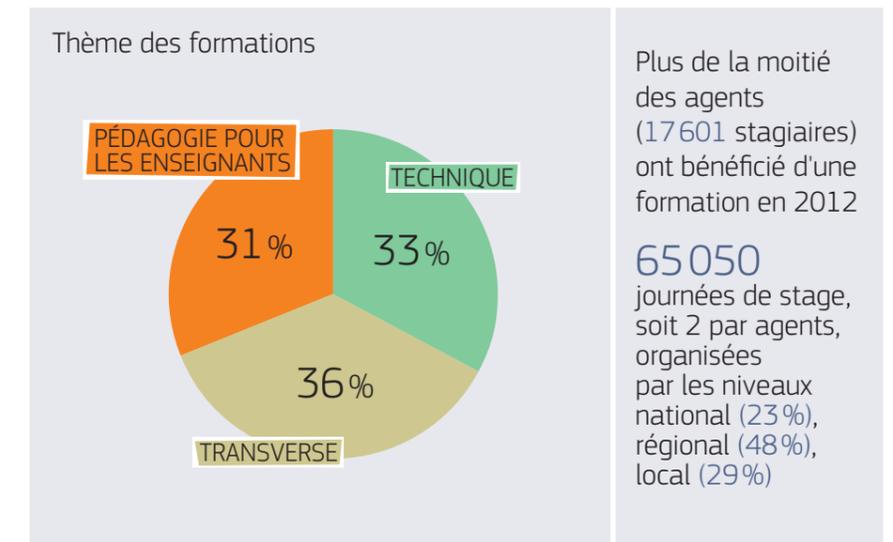
## Mobilité : lieu d'arrivée



## Les départs en retraite



## La formation



## L'accompagnement des agents

